

GROUPE ACTIONS PROJETS CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

MERCREDI 12 février 2025 A 19H30

COMPTE RENDU

Présents : ATTHAR Jean Jacques, DELOBRE Florence, FAURE Patrick, MATHIEU Cyril, PHEULPIN Lucie, PARA Dominique, PERRET Guy, PLUVINET Pascal, SICOT Paul, COSTE Ludovic.

Ordre du jour :

- 1. Groupe randonnée / sorties vélo**
 - 2. Groupe végétalisation du village, des maisons particulières et plantation de haies**
 - 3. Groupe organisation d'ateliers**
 - 4. Chantemerle entraide et bons plans – groupe WhatsApp**
 - 5. Informations diverses**
-

1. Groupe randonnée / sorties vélo

FAURE Patrick, PARA Dominique, ATTHAR Jean Jacques.

Patrick FAURE a proposé une randonnée le dimanche 10 novembre 2024 et le dimanche 12 janvier 2025.

Un groupe WhatsApp a été créé pour diffuser les informations et des photos.

Pour la prochaine randonnée du dimanche 9 mars 2025, une communication sera effectuée sur le groupe WhatsApp entraide Chantemerle les Blés.

Dominique PARA et Jean Jacques ATTHAR vont proposer une sortie vélo au printemps (plutôt assez famille) avec des étapes chez des producteurs locaux (2 ou 3), sur inscriptions.

Un petit atelier sera prévu pour la vérification des vélos avant le départ (contrôle technique).

La date reste à déterminer sur le mois d'avril ou mai.

2. Groupe végétalisation du village, des maisons particulières et plantation de haies

BUZENET Arnaud, CLER Magali, PHEULPIN Lucie, DELOBRE Florence, PLUVINET Pascal, ROYER Patrick, SICOT Paul.

Le groupe ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion.

- A faire :

- o Préparer la carte des espaces à revégétaliser pour le GAP (Lucie)
- o Aller prendre en photo les espaces à végétaliser (Jean-Jacques)
- o Réfléchir aux coûts et aux aides possibles (Arnaud)
- o Réfléchir aux types de plantes et à l'argumentaire (Magali)
- o Trouver des exemples de projets de végétalisation

Pascal PLUVINET propose de rédiger un petit rapport / présentation dont le plan détaillé pourrait être :

1. Présentation de la commune et végétalisation de la commune

On peut aller sur le site NosVillesVertes pour quantifier et se comparer à quelques communes voisines

Ma ville est-elle verte ? Retrouvez les chiffres-clés dans votre commune

2. Des arbres pour être résilient face au changement climatique

Une simple question sur ChatGPT me donne le résultat suivant qu'on pourrait étoffer .

Dans un village rural français, les arbres peuvent jouer un rôle essentiel dans la résilience face au changement climatique, notamment en apportant des bénéfices environnementaux, économiques et sociaux. Voici quelques exemples concrets de la manière dont les arbres peuvent aider ces villages à s'adapter aux effets du changement climatique :

1. Régulation de la température et réduction des îlots de chaleur

Les arbres plantés autour des habitations, dans les espaces publics ou dans les vergers peuvent créer de l'ombre, ce qui aide à réduire les températures locales, surtout pendant les périodes de canicule. Ce phénomène est particulièrement important en été, car il atténue l'effet d'îlot de chaleur, fréquent dans les zones agricoles ou rurales où l'urbanisation est faible, mais où les conditions de chaleur peuvent devenir extrêmes.

2. Amélioration de la gestion de l'eau

Les arbres contribuent à l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol grâce à leurs racines, réduisant ainsi le risque d'inondation en période de fortes pluies. De plus, la canopée des arbres protège le sol de l'érosion. En période de sécheresse, les arbres jouent aussi un rôle crucial en retenant l'humidité du sol et en réduisant l'évaporation, ce qui aide à maintenir les ressources en eau et la productivité agricole.

3. Protection des sols et prévention de l'érosion

Les racines des arbres agissent comme un filet pour maintenir la structure du sol, ce qui est particulièrement important en zone rurale, où des phénomènes climatiques extrêmes comme les fortes pluies peuvent provoquer l'érosion des sols. Dans les collines ou les zones sensibles, les haies et les arbres peuvent agir comme des barrières naturelles pour prévenir l'érosion et conserver la fertilité des sols agricoles.

4. Diversification des cultures et résilience agricole

Dans un contexte de changement climatique, les exploitations agricoles peuvent être vulnérables aux changements de températures, aux sécheresses ou à des événements météorologiques extrêmes. L'intégration d'arbres (agroforesterie) au sein des cultures permet de diversifier la production agricole et d'atténuer les impacts du changement climatique sur la production. Par exemple, des arbres fruitiers ou des haies peuvent fournir des récoltes supplémentaires, diversifier les revenus des agriculteurs et offrir des refuges pour les pollinisateurs essentiels à la production agricole.

5. Séquestration du carbone

La gestion durable des forêts locales, y compris la replantation d'arbres, permet de capter et de stocker du dioxyde de carbone (CO₂), contribuant ainsi à l'atténuation du changement climatique. Les forêts rurales peuvent devenir des puits de carbone, réduisant l'empreinte carbone du village. Les plantations d'arbres, même à petite échelle, participent à l'effort collectif pour limiter l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

6. Biodiversité et résilience des écosystèmes

Les arbres dans les villages ruraux français offrent un habitat essentiel pour de nombreuses espèces animales et végétales. La biodiversité locale peut être renforcée grâce à la présence d'arbres, ce qui augmente la résilience des écosystèmes. Une biodiversité riche permet aux écosystèmes de mieux résister aux perturbations climatiques et offre aux populations locales des services écosystémiques (comme la pollinisation ou la régulation des nuisibles).

7. Réduction des risques liés aux tempêtes et aux vents

Les arbres peuvent agir comme des écrans naturels contre les vents violents, en particulier dans les zones rurales ouvertes. Ils servent de coupe-vent, protégeant les bâtiments, les cultures et les infrastructures contre les tempêtes. Dans certaines régions, les haies et les arbres en bordure de champ ou autour des villages peuvent réduire les dommages causés par les intempéries, notamment pendant les tempêtes.

8. Renforcement du lien social et bien-être communautaire

Les espaces arborés dans un village, comme les parcs ou les chemins bordés d'arbres, offrent des lieux de rassemblement et de détente, contribuant ainsi au bien-être social des habitants. En période de crise climatique, le contact avec la nature a un impact positif sur la santé mentale des communautés rurales, en réduisant le stress et en renforçant le sentiment de cohésion sociale.

9. Développement de la filière bois et énergie renouvelable

Les arbres dans les zones rurales peuvent également fournir du bois pour la construction ou pour la production d'énergie (chauffage, biomasse). Cela offre une source d'énergie renouvelable localement disponible et peut soutenir l'économie du village en créant des emplois liés à la gestion forestière durable. Le bois produit localement est souvent une alternative plus écologique que les énergies fossiles.

Conclusion

Dans un village rural français, les arbres ne sont pas seulement un élément esthétique, mais un véritable atout pour la résilience face au changement climatique. Ils contribuent à réguler les températures, à protéger les sols, à améliorer la gestion de l'eau, à soutenir l'agriculture durable, et à renforcer la biodiversité locale. Une gestion équilibrée et durable des arbres et des forêts peut donc jouer un rôle clé dans l'adaptation aux défis environnementaux à venir.

3. Localisation de quelques espaces publics pauvres en arbres à Chantemerle

Parking Gymnase, CityStade....

Cartes

Évaluation de quelques scénarios par site (Nombre d'arbres à planter, les espèces souhaitables, les difficultés...)

4. Évaluation financière

Quelques chiffrages de travaux

Les éventuelles aides publiques (ou peut-être privées également, je pense aux gros pollueurs...)

3. Groupe organisation d'ateliers

ATTHAR Jean Jacques, ROYER Patrick, SADOUX Sidney, COSTE Ludovic.

Un atelier a été organisé le samedi 23 novembre 2024, avec 5 participants : faire une lessive de cendre et des bee wraps (emballage réutilisable à la cire d'abeille).

Il a été animé par Sidney SADOUX avec l'aide de Ludovic COSTE.

Les participantes ont apprécié l'atelier, les échanges et certaines souhaitent participer financièrement.

Pour les prochains ateliers, une boîte à dons sera mise en place, elle servira à l'achat des fournitures.

Ludovic COSTE a rencontré Sabrina CATTEZ (animatrice de l'association Familles Rurales des Collines de l'Hermitage – Chanos Curson) pour connaître les ateliers qu'elle pourrait proposer sur Chantemerle dans le cadre des ateliers du GAP.

Sabrina a déjà animé des ateliers cosmétiques (shampoing solide, baume à lèvres, déodorant solide), produits ménagers (cake vaisselle, pastille lave vaisselle), fabriquer une éponge tawashi, emballage furoshiki (emballage cadeau zéro déchet). Elle peut également animer une fresque du numérique. Dispo à partir de septembre / octobre 2025 – Lui proposer 2 ou 3 dates (soir en semaine lundi ou jeudi ou samedi matin).

Prévoir un calendrier pour les ateliers (un par trimestre)

4. Chantemerle entraide et bons plans – groupe WhatsApp

Les règles d'utilisation du groupe WhatsApp vont être rappelées (les messages et les contenus prohibés : objets commerciaux, discriminatoires et les commentaires déplacés...).

Un repas partagé pour se connaître en « réel » va être proposé sur le groupe d'entraide. Pour fixer la date et savoir si les habitants sont intéressés, un sondage va être effectué avec deux dates, soit le vendredi 23 mai ou le vendredi 6 juin 2025.

5. Informations diverses

*** Projet des demi-échangeurs A7 :** pour rappel, lors du conseil municipal du lundi 5 février 2024, les élus de la commune s'étaient prononcés contre le le projet de réalisation de l'échangeur autoroutier (8 voix contre, 3 voix pour et une abstention).

Au mois de janvier 2025, le préfet de la Drôme a déclaré d'utilité publique le projet des échangeurs de Porte de Drômardèche.

Le collectif Assez ! va déposer les recours auprès du tribunal administratif de Grenoble, accompagné par le cabinet Huglo-Lepage. L'association est confiante car les motifs de contestation ne manquent pas.

La commune a décidé de s'associer au recours déposé par le collectif Assez ! et être co-requérante avec d'autres communes.

Pour information, l'assemblée générale du collectif Assez ! se déroulera le samedi 15 février à 18h à Bren avec un bilan de l'année écoulée et une présentation des suites juridiques.

*** Installation nichoir :** La mairie a fait installer un nid pour la chouette effraie (effraie des clochets) à l'église de Chantemerle.

M. DIDIER Michel est intervenu avec un cordiste pour la pose.

Pour information : M. DIDIER Michel, bénévole LPO très actif en Nord Drôme, recherche des sites de pose de nichoirs à chouette effraie en secteur Nord Drome (au nord de la rivière Isère). Les nichoirs se posent en hauteur (4 à 8m), dans un bâtiment calme (grange, hangars, greniers), relativement abrité des courants d'air, et présentant une ouverture permettant l'accès des chouettes. Si vous possédez un tel bâtiment, ou que vous connaissez un propriétaire enclin à accepter un nichoir sur son bâtiment, contactez Michel Didier : michel.didier-meb@wanadoo.fr

*** Nettoyage de printemps :** Le samedi 29 mars de 9h à 11h rendez vous au parking de la mairie. Suivi du verre de l'amitié offert aux participants ! L'objectif est de ramasser les petits déchets sauvages aux abords des voies communales. Répartie en plusieurs équipes, cette action pédagogique associant petits et grands permet de prendre conscience de l'importance de notre cadre de vie.

***Bois à proximité du city :** Dominique PARA propose un chantier participatif pour débroussailler et nettoyer le bois à côté du city (enlever les buissons et laisser quelques branches pour que les enfants puissent faire une cabane).

Ludovic COSTE va se renseigner sur les limites des terrains communaux avant l'intervention.
La date reste à déterminer sur les mois de mars / avril.

*** Réunion publique PLU** est prévue le lundi 17 février 2025 de 18h30 à 19h30 à la salle rurale d'animation.

*** Apéro don et troc de plantes, semis et graines** va être organisé le vendredi 4 avril 2025 de 18h à 19h sur la place de la Mairie.

*** Marché des producteurs** est prévu le vendredi 16 mai 2025 de 16h30 à 19h sur la place de la Mairie.

Un tableau en ligne va être mis à disposition par Ludovic COSTE pour l'organisation et la planification du marché.

Prochaine réunion le 16 avril 2025 de 19h30 à 21h30 avec repas partagé (chacun apporte un plat, salé et/ou sucré, la commune offre les boissons)